

N°1177 - AVRIL 2019

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RENOUELEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ (CCATM) de VIROINVAL

Le Collège communal de Viroinval annonce le renouvellement intégral de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial. Le conseil communal choisira les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature, dont le formulaire peut être obtenu sur simple demande par téléphone au 060/31.00.42 ou par email leilla.meddouri@viroinval.be contient :

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- 3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au Collège communal de Viroinval dans les délais suivants : du 1er avril 2019 au 30 avril 2019 inclus

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
 - soit par courrier électronique (singrid.philippe@viroinval.be) ;
 - soit déposé contre récépissé auprès du secrétariat communal.
- Toute demande de renseignement est adressée à Madame Singrid PHILIPPE, Directrice générale - singrid.philippe@viroinval.be

AVIS - ENQUETE PUBLIQUE

Dourbes - Suppression d'une servitude à usage public sur la parcelle cadastrée section «C» N° 657G.

Date d'affichage de la publication : 12/04/2019

Date d'ouverture de l'enquête : 13/04/2019

Date de clôture de l'enquête : 13/05/2019

Le Collège communal porte à connaissance du public qu'une enquête publique relative au dossier mentionné en référence est ouverte. Ce dossier est consultable à l'Administration Communale, service Cadre de Vie, chaque jour ouvrable durant les heures d'ouverture, soit de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 sauf le lundi et le vendredi, ouverture uniquement le matin, ainsi que sur RDV via le 060/31.00.44, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, soit durant un délai de 30 jours. Les intéressés qui ont des observations à formuler peuvent les introduire auprès du Collège communal durant ce délai jusqu'à clôture de l'enquête.

AGENDA

Olloy: Le 05.05.19 - 12h00 - Au Centre Européen - L'Association ASDEKCO organise un dîner en vue de soutenir une école à KUTSHIA en République Démocratique du Congo - 20€/adulte et 10€/enfant - Renseignements et réservation avant le 1 mai 2019 au 060/39.01.40



SERVICE DE BROYAGE DE BRANCHAGES À DOMICILE

Suite à vos travaux de jardinage, vous avez de nombreuses branches dont vous voudriez vous débarrasser ?

Une solution : L'Administration communale de Viroinval vous propose son service de broyage à domicile.

Le premier broyage annuel aura lieu les jeudi 25 et vendredi 26 avril 2019 de 08h00 à 16h00 et, si nécessaire, le samedi 27 avril 2019 de 08h00 à 12h00

Où faire votre réservation ? Au service technique communal des travaux - contact 060/37.00.60 de 8 à 12 h et de 13 à 16h. **Les dernières réservations sont fixées au mercredi 24 avril 2019, jusqu'à 12 h.** Tout renseignement technique peut être obtenu à ce même numéro.

PERMANENCES FISCALES MENSUELLES

Le SPF Finances vous informe de l'arrêt des permanences fiscales mensuelles organisées au Centre administratif de Nismes et vous invite à vous adresser directement auprès de leurs services. En effet, beaucoup d'informations sont disponibles dans le «My Minfin» (www.myminf.be).

Toutefois les PERMANENCES D'AIDE AU REMPLISSAGE DES DECLARATIONS FISCALES sont maintenues sur l'entité du Viroinval, sur rendez-vous, comme suit :

- NISMES : Centre administratif, Parc Communal 1 :

09/05 – 21/05 et 13/06 de 09h à 12h et de 13h à 16h

- TREIGNES: Ecole Communale, rue Eugène Defraire 30 :

24/05 de 13h à 16h

- OIGNIES: ASBL G.A.S.C.O.T., rue Roger Delizée 9 :

27/05 de 13h à 16h

Un système de pré-inscription obligatoire est mis en place par l'Administration communale, pour les personnes domiciliées à Viroinval en priorité, par téléphone uniquement au 060/31.01.74 en communiquant vos coordonnées et le nombre de déclarations à compléter. Les rendez-vous seront fixés par période de 10 minutes par déclaration. Lors du rendez-vous, veuillez vous munir de votre carte d'identité et de votre code PIN ainsi que de tous les documents nécessaires à l'établissement de la déclaration fiscale

FORMATION D'ANIMATEUR BREVETÉ

Tu as 16 ans et plus ? Tu es étudiant ? Tu aimes t'occuper d'enfants ? Alors deviens animateur breveté !!!

Comment ?

-150h de formation théorique en résidentiel réalisées durant les vacances scolaires, pour apprendre les techniques d'animation, apprentissage de jeux, de gestion de groupes, de conflits.

-150h de stage pratique non-rémunéré au sein du centre récréatif et de loisirs en juillet-août.

- Un week-end d'évaluation.

Le coût de cette formation sera pris en charge par la Commune pour les deux premiers candidats habitant Viroinval.

Renseignements et inscriptions auprès de Madame Vanessa Marotte au 060/31.00.29 ou par mail vanessa.marotte@viroinval.be **avant le 30 avril 2019.**